



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

***Communiquer pour s'insérer***  
**MISSION LOCALE BORDEAUX AVENIR JEUNES**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°310 lancé en mars 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en **une seule page** et être remplie en utilisant le cadre suivant.

<b>THÉMATIQUE : « Éducation populaire pour et par les jeunes : Pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes » - APEP_310</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre : programme d'actions « Communiquer pour s'insérer »</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi, par la mise en situation permettant leur « professionnalisation », le développement de leurs compétences en communication et leur « pouvoir agir ».</li><li>✓ Travailler sur l'acquisition des codes de l'entreprise du public des jeunes les plus éloignés de l'emploi, par la rencontre et l'échanges avec des représentants du monde économique</li><li>✓ Renforcer l'accompagnement des jeunes suivis à la Mission Locale de Bordeaux</li></ul>
<b>Public(s) cible(s) :</b> <p><b>Public de jeunes</b> âgés entre 18 et 25 ans, sortis du système scolaire, en recherche d'emploi, de formation ou souhaitant construire un projet professionnel, et plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- jeunes isolés, éloignés de l'emploi, en recherche de mobilisation/remobilisation, manifestant le souhait de travailler sur leur présentation, l'oralité ou pour lequel le conseiller a repéré ce besoin,</li><li>- jeunes ayant déjà eu une expérience dans les médias ou manifestant un intérêt pour ce domaine,</li><li>- jeunes recherchant une aide dans l'utilisation des équipements numériques, un accompagnement/des conseils renforcés, ainsi que l'acquisition de compétences numériques.</li></ul> <p><b>Public adulte/professionnels</b> : équipe des conseillers en insertion professionnelle ainsi que l'ensemble des chargé(e)s d'accueil de la structure ont été ciblés dans le cadre de l'action « Numérique. Jeunes ».</p>
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> Le programme d'actions « Communiquer pour s'insérer » vise la mobilisation de jeunes suivis par la Mission Locale, autour de 2 axes : l'accès aux outils numériques (« Numérique. Jeunes ») et la découverte/l'utilisation des médias (Radio/ Vidéo). Le but est de favoriser leur insertion professionnelle, notamment par l'acquisition de compétences en communication et la démultiplication des échanges avec les professionnels du territoire bordelais.
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> échelle communale / Ville de Bordeaux.
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> approche innovante de l'accompagnement et de la mobilisation des jeunes, sur la base d'outils novateurs et actuels : numérique, radio et vidéo. Permet de changer les représentations sur la jeunesse, il permet de dépasser la notion de « bénéficiaires », et de rendre les jeunes acteurs de leur parcours. Cette action créée ainsi de nouveaux espaces et cadres de rencontre entre professionnels et jeunes du territoire bordelais.
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> (1) Association Orange Solidarités, Radio RCF, bénévoles de l'ECV, société Pixelus / (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : les partenaires présentés dans le dossier initial sont aujourd'hui également les partenaires effectifs des actions.
<b>Partenaires financiers (avec montants):</b> <i>Fonds Expérimentation Jeunes de l'Etat (12000 euros), Mairie de Bordeaux (3000 euros), Fondation Manpower Group (10000 euros), Fondation Orange (5200 euros), AEP Saint Nicolas (2000 euros), Fondation Caisse d'Epargne (3000 euros), GT Location (1000 euros).</i>
<b>Durée de l'expérimentation :</b> Durée initiale : <b>12 mois</b> / Durée effective : 12 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> Mission Locale Bordeaux Avenir Jeunes / <b>Type de structure :</b> statut associatif
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME</b>
<b>Nom de la structure :</b> pas d'évaluateur prévu



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

## SOMMAIRE :

---

<b>Introduction</b>	<b>Pages 6 et 7</b>
<b>I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation</b>	<b>Page 7</b>
A. Objectifs de l'expérimentation	Page 7
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation	Page 8
<b>II. Déroulement de l'expérimentation</b>	<b>Page 11</b>
A. Actions mises en œuvre	Page 11
B. Partenariats	Page 15
C. Pilotage de l'expérimentation	Page 15
D. Difficultés rencontrées	Page 16
<b>III. Enseignements généraux de l'expérimentation</b>	<b>Page 17</b>
A. Modélisation du dispositif expérimenté	Page 17
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif	Page 17
<b>Conclusion</b>	<b>Page 18</b>

## INTRODUCTION

Chaque année, l'accueil et le suivi de plus 5500 jeunes en contact impliquent environ 18000 entretiens individuels, réalisés par une équipe composée de 25 conseillers en insertion professionnelle, de 4 référents emploi (dont 2 affectés Pôle Emploi) et d'1 référent parrainage.

Ces entretiens réalisés en face à face constituent la majorité des modes de contacts, mais il existe également d'autres moyens et supports pour conseiller, informer, orienter les jeunes vers des solutions professionnelles : mails, téléphone, visites d'entreprises, rencontres professionnelles....

En 2014, l'équipe de la Mission Locale fait le choix d'aller plus loin et de démultiplier de nouveaux « modes de contacts » : déploiement de nouveaux ateliers dans ses antennes et organisations d'actions professionnelles originales et innovantes, ayant pour objectif de démultiplier les espaces de rencontres professionnelles. Toutes ces démarches visent l'acquisition de nouvelles compétences par les jeunes, mais également par les professionnels de la Mission locale, nécessaires à l'atteinte de l'objectif commun de l'ensemble des démarches réalisées : favoriser l'insertion professionnelle des jeunes bordelais sortis du système scolaire.

Dans cette optique, le programme d'actions « Communiquer pour s'insérer » vise l'accès au numérique et aux médias Radio et Vidéo, par les jeunes et pour les jeunes, et leur mobilisation au sein de collectifs.

### **Action « Numériques. Jeunes » : La Mission locale Bordeaux Avenir Jeunes à l'heure du numérique**

En 2011 et 2013, dans le but d'offrir de nouveaux services aux jeunes et de lutter contre la fracture numérique, la Mission Locale ouvrait deux espaces multimédia, à l'antenne Centre et à l'antenne Nord, en libre accès et gratuits. Chaque année, ce sont entre 600 et 650 jeunes qui fréquentent l'espace multimédia au Centre. Ce chiffre n'a pas diminué, prouvant ainsi un besoin fort et persistant d'accès aux outils numériques.



Par ailleurs, une analyse de 300 CV de jeunes suivis à la

Missions Locale, initiée en 2013 par la Maison de l'Emploi de Bordeaux, a permis de mettre en exergue que la compétence numérique est, le plus souvent, absente du CV (6 fois sur 10), ou dans le cas où elle est exprimée, mal ou peu valorisée.

Au vue de ces constats, la Mission Locale a souhaité s'engager, avec le soutien de la Fondation Orange et le concours de l'association Orange Solidarités, dans l'action « Numériques. jeunes », autour de 3 axes : Développer de nouveaux espaces multimédias sur les antennes Ouest et Sud, construire des ateliers collectifs en direction de jeunes souhaitant recevoir des conseils sur des thèmes ciblés et proposer un accompagnement individuel et des formations collectives visant l'acquisition de nouvelles compétences numériques par les professionnels de la Mission Locale.

## La Radio, outil d'apprentissage et de communication

Développée depuis février 2014, en partenariat avec Radio RCF, cette action propose à ses participants, outre la formation aux techniques de la radio et la découverte des métiers qui s'y rattachent, la co-animation de deux émissions sur les ondes de RCF : « Travail mode d'emploi », émission hebdomadaire d'environ 15 minutes, basée sur l'interview de professionnels du réseau local de l'emploi, et « Bouge ta radio », libre antenne d'une heure, diffusée en direct.



Llyod, Maëva, participants de l'action et Georges, animateur/formateur à RCF

L'action compte à ce jour un groupe actif de 11 participants, tous d'avis que leur engagement au sein de l'action agit « comme un coup d'accélérateur » sur leur confiance, leur expression et leur envie de développer de nouveaux contacts avec des professionnels de tout horizon.

## « NOUVEAU REGARD » : projet collaboratif et créatif

Ce projet réunit des professionnels de la Mission locale, de la communication (Pixelus), de l'enseignement (Ecole en Communication Visuelle) et des jeunes en recherche active de projets professionnels, de formation ou d'emploi.



Son but est de mettre en lumière le rôle de la Mission Locale et d'illustrer au travers d'un clip vidéo, les champs d'intervention de ses partenaires et financeurs, ainsi que des parcours de jeunes suivis.

Les participants au projet ont ainsi eu l'occasion de participer à toutes les étapes de création d'un clip : de l'écriture du scénario et la réalisation d'éléments de décors, jusqu'au tournage, devant/derrière la caméra, et la post production du film, pour enfin en assurer sa diffusion. Au total, une vingtaine de personnes s'est investie dans l'élaboration du film.



## I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

### Objectifs de l'expérimentation

Au travers de la mise en œuvre de cette nouvelle expérimentation, l'objectif visé était le développement de nouvelles méthodes de travail, de nouveaux partenariats et de nouveaux modes de contacts jeunes-professionnels, afin de :

- ✓ Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi, par la mise en situation permettant leur « professionnalisation », le développement de leurs compétences, de leur confiance en soi et leur « pouvoir agir ».
- ✓ Travailler sur l'acquisition des codes de l'entreprise du public des jeunes les plus éloignés de l'emploi, en favorisant la rencontre et l'échanges avec des représentants du monde économique.
- ✓ Renforcer et décliner sous d'autres outils l'accompagnement des jeunes suivis à la Mission Locale de Bordeaux

Plus spécifiquement, au sein des deux axes principaux de l'expérimentation :

- **Au travers de l'action médias, les objectifs sont :**

- 1- Mobiliser / remobiliser les jeunes, autour de projets innovants d'émissions de radio et de réalisation d'un petit film. Leur permettre d'acquérir des connaissances et compétences nécessaires à l'insertion professionnelle, notamment en communication :
  - Travail sur l'oralité : prise de paroles, l'expression orale grâce à l'animation d'émissions, la réalisation d'interviews, puis l'écoute des résultats pendant l'émission (au casque) et après l'émission (écoute des enregistrements).
  - Travail sur l'écrit : aide à la rédaction de petites chroniques et au développement du travail de synthèse d'informations...
- 2- Compléter le suivi individuel proposé par le conseiller référent du jeune, à la Mission Locale de Bordeaux, par des actions collectives.
- 3- Encourager les jeunes à rencontrer des acteurs économiques et institutionnels locaux, et à se déplacer dans les actions et forums insertion professionnelle : prise de contacts, échanges, réalisation d'interviews dans le cadre de forums locaux et actions pour l'emploi, participation à un tournages... impliquant des déplacements, des rencontres et des contacts avec les professionnels locaux.
- 4- Favoriser la rencontre et l'échange avec d'autres jeunes, afin d'échanger avec eux sur leur situation, leur profil et leurs attentes. Développer l'estime de soi et la confiance en soi. Favoriser par ces rencontres entre jeunes, l'émergence de groupes de jeunes mobilisés, « responsabilisés » (concept d'« empowerment »), pouvant ainsi représenter les autres jeunes et leurs aspirations, leurs besoins...
- 5- Soutenir le recul de la discrimination systémique et des réflexes de stigmatisation existants, en déconstruisant les représentations sur les jeunes pouvant exister.

⇒ **sur l'axe de développement d'un support vidéo, les objectifs sont :**

- 1- Mettre en lumière le rôle de la Mission locale et illustrer les champs d'intervention de ses partenaires et des financeurs, au travers d'un support pouvant être utilisé et diffusé auprès d'un large public,
- 2- Illustrer des parcours de jeunes suivis en Mission Locale, pour aider à mieux comprendre les profils et parcours de jeunes bordelais.

- **Au travers de l'action « Numérique. Jeunes », la Mission Locale se donne pour objectifs de :**
- 1- Lutter contre la fracture numérique auprès d'un public non équipé de matériel informatique à titre privé ou ne maîtrisant pas pleinement son utilisation
- 2- Permettre aux jeunes suivis, de pouvoir accéder plus facilement aux outils du numériques afin qu'ils se les approprient et qu'ils développent leurs compétences,
- 3- Intégrer le numérique dans les pratiques de recherche d'emploi, et de permettre aux jeunes de prendre conscience que la compétence numérique constitue une compétence professionnelle valorisable, notamment dans un CV, et qu'il est souvent nécessaire de développer pour accéder à l'emploi.

## **Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)**

### **1. Public visé par l'action :**

Outre les difficultés liées à la recherche d'un premier emploi et au manque d'expérience professionnelle, parmi les facteurs favorisant l'instabilité des parcours d'insertion professionnelle, on relève le plus souvent :

- Contexte familial défavorisé (pas de réseau professionnel, d'aide scolaire, de revenus...),
- Expérience professionnelle peu reconnue ou insuffisante,
- De faibles qualifications, voire aucune qualification,
- Des diplômes peu professionnalisant, un projet professionnel encore non défini,
- Peu de connaissance du marché du travail et des « codes de l'entreprises »,
- Aucun accès à des outils numériques,
- Isolement et difficulté de mobilisation au quotidien,
- Difficultés en termes de présentation orale et de posture professionnelle (lors d'entretiens, lors de l'entrée en emploi),
- Des facteurs pouvant relever d'un processus de discrimination à l'entrée en emploi : lieu de résidence relevant d'un quartier dit « sensible », nom à consonance étrangère, âge, situation de handicap...

### **Sont donc ciblés par le programme d'action expérimental mené par la Mission locale :**

- **D'une part**, parmi l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans, accompagnés par les conseillers de la Mission Locale de Bordeaux, les jeunes nécessitant/recherchant :
  - une aide à la construction d'un projet professionnel et pour ce faire, la découverte de secteurs d'activité, de métiers,
  - une mobilisation/remobilisation au sein de collectifs, pour sortir de l'isolement, reprendre confiance en soi, travailler sur son oralité/sa présentation,
  - une expérience dans les médias, notamment liée à un projet professionnel ciblé ou à une expérience antérieure,
  - un accès et une aide dans l'utilisation des équipements numériques et dans la création d'outils de recherche d'emploi (CV, lettre), des conseils ciblés et l'acquisition de compétences numériques, nécessaire à la construction de son parcours professionnels.
- **D'autre part**, sur le volet numérique, les professionnels « accompagnants » de la Mission locale, conseiller en accompagnement des parcours et les professionnels « accueillants », chargé(e)s d'accueil et animateurs de l'espace Multimédia, de la Mission locale et dont les missions peuvent nécessiter une formation dans le domaine du numérique.



Ces professionnels ont pu bénéficier de temps de formation collective sur plusieurs thèmes, ainsi que d'accompagnements individuels sur postes.

## 2. Bénéficiaires directs

- ✓ Jeunes accompagnés et mobilisés par la Mission locale de Bordeaux, âgés de 16 à 25 ans et sortis du système scolaire,
- ✓ Professionnels de la Mission locale : chargé(e)s d'accueil et conseillers en insertion professionnelle.

### 2.1. Statistiques descriptives

- **Statistiques jeunes (total cumulé des années d'action) =**

#### **Action Radio : 44 jeunes informés**

Parmi eux :

- 20 jeunes en action, investis
- 7 jeunes ayant participé plus ponctuellement à l'action
- 17 jeunes n'ont pas donné suite à la 1ère information

Profils des 17 jeunes engagés dans l'action :

- 2 niveaux III
- Majorité de niveaux IV : 11 jeunes
- Jeunes de niveau V à VI : 4 jeunes

Exemples de « sorties » positives emploi/formation recensées :

- 5 entrées en service civique (dont 2 en Radio, sur les dimensions techniques et d'animations)
- 4 retours en formation (médias, journaliste, action culturelle, géographie)
- 1 souhait de reprise de formation initiale (dans un tout autre domaine : boulangerie)
- 3 entrées en emploi (1 CDI, 2 CDD).

#### **Action Vidéo : 10 jeunes informés**

Parmi eux, 9 d'entre eux se sont engagés dans le projet à différentes étapes et niveau d'investissement

Profils des jeunes informés :

- 1 niveau II
- Niveaux III : 3 jeunes
- Niveaux IV : 4 jeunes
- Niveau VI à V : 2 jeunes (1 niveau VI et 1 niveau V)

#### **Action « Numérique. Jeunes » :**

- Plus de 50 jeunes mobilisés, rencontrés et formés au sein des antennes Centre, Nord (dont 2 jeunes reçus en formation en individuel), et plus récemment, et davantage sur le site du nouveau dispositif « Garantie Jeunes ».

- **Statistiques professionnels : conseillers et chargés d'accueil**

- 15 conseillers accompagnés individuellement et vus par Orange solidarités en moyenne 3 fois.
- 6 chargés d'accueil

**Au total : environ 86 jeunes bénéficiaires** dont :

- 27 bénéficiaires au sein du volet radio
- 9 jeunes bénéficiaires sur le volet vidéo (tous investis à différentes étapes du projet)
- Environ 50 jeunes sur le volet « Numérique. Jeunes », dont 2 en individuels et en 14 en ateliers (4 ateliers à l'antenne Centre et 1 atelier à l'antenne Nord pour le moment)

## **2.2. Analyse qualitative**

D'une manière assez générale, et notamment dans le cadre des actions construites autour des médias, il est possible de dresser les constats suivants :

### ***De l'individu à l'équipe :***

- des personnes vivent les actions, orientées individuellement par des conseillers de la Mission Locale, en fonction de leurs besoins repérés pour parvenir à l'insertion sociale et professionnelle : assurance à acquérir, orientation professionnelle à définir, connaissance de l'environnement économique et social, acquisition de compétences numériques.

- La rencontre de ces jeunes, à l'occasion de la mise en œuvre des actions, les conduit le plus souvent à constituer un groupe solidaire : entraide spontanée pour oser dire et faire, écriture conjointe d'un "conducteur" d'émission dans le cadre de la radio ou d'un scénario pour la vidéo, facilitation de la parole, organisation du temps personnel et collectif pour réussir les travaux...

### ***De l'attentisme incertain de soi-même à la prise de responsabilité***

- L'implication dans des projets qui met en visibilité et en « état de risque » pour assurer une émission, un tournage, un atelier... offre bien souvent un déclic aux jeunes investis, la prise de conscience de leur capacité à se mobiliser, à se faire confiance, à aller au bout d'une action et d'une réalisation.

### ***De la découverte d'une appartenance à l'engagement dans la cité***

- Passer de la recherche personnelle d'un avenir indéfini à la découverte de la cité : découverte de milieux professionnels diversifiés, et par là, élargissement des perceptions sur le monde du travail et ses ouvertures possibles, écoute des préoccupations et des projets d'entrepreneurs, étonnement devant l'énergie déployée par des personnes pour vaincre leurs handicaps et réussir leur insertion professionnelle...

### ***Du silence ou du rejet inconsideré au jugement habité d'expérience***

- La complexité des enjeux sociaux et économiques révélés par l'expérience et l'écoute d'acteurs professionnels et investis dans ces domaines (émissions d'interviews, mise en valeur "d'experts" au cours d'animations radio, recherches d'informations pour préparer un film sur un sujet précis...) alimentent la connaissance et nécessitent de faire des choix. Cette pratique multiforme innove la capacité à choisir, à interroger et enfin à juger. L'éducation au jugement et à la critique s'enrichit de ces allers et retours.

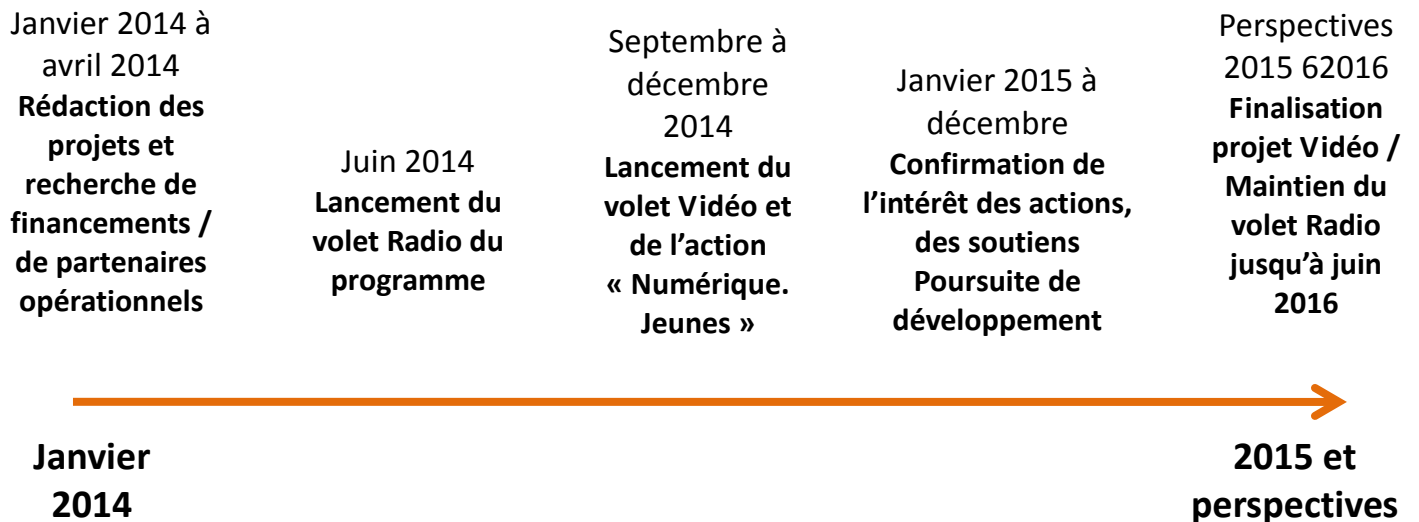
### **En conclusion partielle :**

Dans ce cheminement au plus près des acteurs de la cité rencontrés, les jeunes découvrent qu'ils pensent et agissent, nécessairement, en préparant et en faisant ensemble. Ils réalisent alors que l'avenir est plus ouvert qu'ils ne le pensaient, qu'ils ont les moyens de se forger une opinion, qu'à certaines conditions ils sont attendus dans le « jeu social ».

## II. Déroulement de l'expérimentation

### A. Actions mises en œuvre

- **CALENDRIER de mise en œuvre du programme d'actions :**



- **ACTION « NUMERIQUE.JEUNES »**

Développer l'accueil et accompagner les jeunes à la maîtrise des outils informatiques par la mise en œuvre d'ateliers en direction des jeunes et de formation des professionnels de la ML, sur les espaces multimédias, et créer une dynamique collective de formation, au travers de nouveaux ateliers réguliers.

Pour atteindre cet objectif, la Mission Locale a le projet de développer en 2014, l'action « Numérique jeunes » mise en place autour de 3 axes :

- renforcer l'accueil permanent et l'accompagnement individuel des jeunes, par le développement de deux nouveaux espaces multimédias sur les antennes Ouest et Sud de la Mission Locale, et par l'acquisition d'un matériel adapté, en nombre suffisant pour un meilleur usage de celui-ci.
- proposer des ateliers collectifs réguliers, sur des thématiques ciblées, permettant de développer une dynamique collective,
- former et outiller les « accompagnants », à savoir les professionnels de la Mission Locale en contact avec les jeunes sur les espaces numériques, afin de les professionnaliser et de structurer les informations et les conseils communiqués aux jeunes.

**L'action présentée s'articulait autour de trois axes :**

1. **Soutenir et développer l'accompagnement sur les outils numériques, individuel, permanent et gratuit, en direction des jeunes et au plus près de leurs territoires de résidence**

Concrètement, les actions mises en œuvre ont été construites autour du/de :

- développement deux nouveaux « mini » espaces multimédias sur les antennes Ouest et Sud, en les dotant de plusieurs postes informatiques, mis à disposition des jeunes suivis par la Mission Locale, dans ses heures d'ouverture. Ces espaces sont animés aujourd'hui, on ne les utilise que par des chargé(e)s d'accueil des antennes de la Mission locale formées, mais également par des animateurs en service civique.

- l'outillage l'ensemble des quatre espaces multimédias des 4 antennes de la ville, par la mise à jour et la mise à disposition des postes informatiques de ressources professionnelles telles que des modèles de CV, de lettre ou encore des listes de sites incontournables : ces ressources ont d'ailleurs permis de mettre à jour les éléments mis à disposition sur une clé USB Mission Locale distribuée aux jeunes suivis sur les antennes, et plus particulièrement dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes.

## **2. Développer une nouvelle proposition d'ateliers collectifs réguliers, en direction de jeunes souhaitant recevoir des conseils sur des thèmes ciblés.**

La Mission locale a sollicité l'expertise des bénévoles de l'association Orange Solidarité, avec lesquels ont été organisés/réalisés :

- au préalable, une enquête au niveau de l'espace multimédia de l'antenne Centre, auprès des jeunes afin de cibler leurs besoins avant la mise en place des ateliers. Cette enquête a servi de base de réflexion aux échanges réalisés avec la Fondation orange lors de la construction des ateliers.

- des ateliers numériques une fois par mois, à l'espace Multimédia de l'antenne Centre. Quatre ateliers ont été organisés, dont un en partenariat avec l'Epide de Bordeaux malheureusement, devant les nombreux désistements lors des derniers ateliers, les professionnels d'Orange Solidarité ont préféré proposer le report de l'atelier sur une autre antenne.

- des ateliers numériques mensuels à l'espace multimédia de l'antenne Nord, mobilisant en moyenne 5 jeunes et 3 bénévoles de l'association Orange Solidarité.

- plus récemment, et de manière systématique, des ateliers sont proposés auprès des jeunes du nouveau dispositif de la Garantie Jeunes.

Attention : pour chaque atelier, il s'agissait principalement d'accompagner des jeunes en fonction de leurs besoins, ainsi se sont organisés des sous-groupes.

## **3. Formation au numérique des professionnels de la Mission Locale, concernés par l'action, essentielle pour la réussite du projet**

Là encore, les professionnels bénévoles de l'association Orange Solidarité sont intervenus dans le but de :

- aider individuellement, sur une ½ journée par antenne, les professionnels, chargé(e)s d'accueil et animateurs de l'espace multimédia à acquérir/développer les connaissances et compétences nécessaires à leur travail d'accompagnement des jeunes

- proposer aux professionnels des ateliers collectifs de formation sur des thématiques ciblées : 1 atelier à l'antenne Nord sur le publipostage/Excel, un atelier à l'antenne Centre sur la gestion d'Outlook, un atelier à l'antenne Sud enfin sur la même thématique

- **ACTION REALISEES DANS LE CADRE DE L'AXE « MEDIAS » :**

### **1/ Le projet Radio :**

Au-delà du nombre de jeunes mobilisés, le bilan de l'action prend également en compte les dimensions suivantes :

- Des interviews de professionnels et d'institutions sur le terrain dans "Travail Mode d'Emploi" (émissions de 12 minutes programmées en différé):
  - ✓ 44 structures, institutions rencontrés ou événements couverts : sessions d'accompagnement vers l'emploi, couveuse d'entreprises, atelier chantier d'insertion, session de cuisine, compagnons du devoir et du tour de France, Compagnons bâtisseurs, forums d'entrepreneurs, de la petite enfance et de l'emploi , associations d'éducation et de prévention, associations pour suivi de créateurs d'entreprises...
  - ✓ Plus de 90 personnes/professionnels interviewés : restaurateurs, créateurs d'entreprises, artisans (tailleur de pierres, tourneur sur bois, créateur de mode...), architecte, directeur de centre de formation, éducateurs, conseil en entreprise, épiciers...
  - ✓ 55 émissions diffusées (1 émission pouvant regrouper plusieurs interviews)
- Des animations radiophoniques dans " Bouge Ta Radio" (émissions de 58 minutes)
  - ✓ 6 groupes artistiques ont été reçus (photographes, comédiens, danseurs, groupe de musique, groupe de chanteurs et d'acrobates sur glace).
  - ✓ 2 émissions ont été consacrées aux centres d'intérêt de jeunes et à leurs projets.
  - ✓ 1 émission sur de nouveaux écrivains.
  - ✓ 1 émission sur un marathonien handicapé
- Une table ronde sur l'avenir des jeunes avec des politiques (demande formulée par l'ARML)  
Cette table ronde a nécessité : une réunion préparatoire, des interviews et le montage de celles-ci pour une diffusion lors de la table ronde en public et la présence sur scène de deux jeunes du groupe.
- 3 séances de formation à la radio ont été programmées, à RCF, pour le groupe de jeunes.
- Deux rencontres du groupe avec la Fondation Manpower à Paris ont permis de rendre compte de l'action d'abord au sein de la web-radio du groupe Manpower France (déplacement de 4 jeunes à Paris) puis lors de la journée « La France qui vient » organisée par la Fondation.

## 2/ Le projet Vidéo :

La réalisation opérationnelle du projet vidéo s'est faite sur une période d'environ 1 an avec les étapes suivantes :

### MOIS 1

- > Mise en place/présentation du projet et création de l'équipe composée jeunes, professionnels, professeurs bénévoles et étudiants de l'École en Communication Visuelle (ECV) de Bordeaux
- > 4 réunions de travail et de mise en place.

### MOIS 2 & 3

- > Scénario = écriture et intervention d'un petit groupe de jeune – Démarrage du Making-of
- > 6 réunions avant finalisation du scénario.

### MOIS 4 & 5

- > Création des visuels = travail d'une équipe composée de jeunes et de professeurs / Poursuite du Making-of
- > 6 ateliers : création de volumes, de décors, graphisme (affiche et logo).

### MOIS 6 à 9

- > Préparation du tournage : recherche des lieux et demande d'autorisations de tournage (dont 2 réunions de pré-organisation)
- > Tournage intérieur/extérieur pendant 1 semaine (dont Making-of)

### MOIS 9 à 12

- > Montage et réalisation du film et du Making-of

⇒ La finalisation du support a enfin donné lieu à une soirée de projection/diffusion, qui faisait suite au Comité de pilotage du programme d'action « Communiquer pour s'insérer ». Ce temps convivial a permis d'entendre les témoignages des jeunes engagés dans l'action ainsi que l'ensemble des partenaires, financeurs et opérationnels investis.



## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Radio RCF	Association	Partenaire incontournable du volet Radio
Pixelus	Entreprise	Partenaire volet Vidéo
Fondation Orange et Orange Solidarités	Association	Partenaire volet Numérique

### 2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (12000 euros)	Part de 33%
Cofinancements extérieurs à la structure (24 299.39 euros)	Part de 66%
Autofinancement	Aucun

## C. Pilotage de l'expérimentation

Le pilotage du projet ne nécessitera pas de Comité de pilotage, puisqu'il sera piloté très majoritairement en interne, par la Mission Locale, en lien direct avec la Fondation Orange et l'association Orange Solidarité. Les protagonistes de ce pilotage présentés seront donc :

1. La responsable de projet de la Mission locale de Bordeaux :

En lien avec le directeur de la Mission Locale, mais également avec le responsable du secteur emploi/informatique de la Mission Locale, elle sera chargée de la mise en place et du suivi des différents axes de l'action :

- Développement des espaces numériques sur les antennes Ouest et Sud de la Mission locale : aménagement des espaces, réalisation d'une signalétique, développement des ressources à disposition, information des équipes...

- Structuration et mise en place des ateliers en direction des jeunes au sein de l'antenne Centre, en lien avec les équipes de professionnels d'Orange solidarité : conduite d'une enquête préalable auprès des jeunes sur leurs besoins, définition des thèmes des ateliers à partir de cette démarche, et mise en place d'un calendrier d'ateliers récurrents (même jour/même heure).
  - Mise en œuvre des temps de formation des professionnels de la Mission Locale, en lien avec l'équipe d'Orange Solidarité
2. L'assistant en communication de la Mission locale sera également sollicité pour la réalisation des affiches d'information sur les ateliers, qui seront mises dans tous les espaces accueil des antennes de la Mission Locale.
  3. Les professionnels de la Mission locale ciblés par l'action :  
Il s'agit précisément des personnels chargés de l'accueil des jeunes au sein des quatre antennes de la Mission Locale, mais également des deux animateurs de l'espace multimédia. Relais auprès des jeunes accompagnés.

#### **Les temps de réunion et de comité avaient pour but de/d' :**

- faire le point sur l'état d'avancement des actions et veiller à la bonne exécution de celles-ci dans le respect du cadre et du calendrier prévisionnel établis,
- émettre les recommandations utiles pour la réalisation correcte des actions,
- définir et proposer les dispositions permettant de remédier aux écarts qui pourraient être constatés entre les axes de travail prévus et l'exécution de ceux-ci,
- être le lieu privilégié d'échanges d'informations et de témoignages.

#### **D. Difficultés rencontrées**

Les difficultés repérées dans la mise en oeuvre et le développement des actions sont les suivantes :

##### **De manière générale :**

- Difficulté de repérage des jeunes par les conseillers sur les actions radio et vidéo, ces actions requérant des profils spécifiques (potentiels, souhait de se mobiliser...)
- Mobilisation des jeunes dans le temps, sur tous les axes de l'expérimentation. Un important travail de relance et de suivi est donc nécessaire.
- Nécessité d'une coordination permanente sur les actions : le travail de planification, de relances des jeunes, de transmissions des informations auprès des partenaires et des prestataires... est crucial.

##### **Plus spécifiquement sur chaque volet :**

- ✓ Volet radio : pas de difficulté particulière relevée en plus de celles citées ci-dessus.
- ✓ Volet vidéo : l'organisation du tournage ainsi que le travail de montage de la vidéo ont nécessité plus de temps que prévu à l'origine, occasionnant des retards dans la réalisation du support (retard d'environ 5 mois).
- ✓ Volet numérique : il est réellement difficile de maintenir une mobilisation régulière des jeunes sur les ateliers dans les antennes, c'est pourquoi la mission locale et l'association orange Solidarité se concentrent aujourd'hui sur des interventions auprès des collectifs mobilisés par la Mission locale dans le cadre du dispositif « Garantie jeunes ».



### **III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

#### **A. Modélisation du dispositif expérimenté**

Pour le moment, la Mission locale n'a pas encore développé de modélisation formalisée et transférable du travail développé dans le cadre de son expérimentation. Toutefois, elle poursuit sa réflexion sur la nécessité de démultiplier passerelles avec les acteurs et professionnels du territoire bordelais, notamment avec les Fondations, les structures/entreprises, les associations relevant des secteurs des médias et du numérique.

La méthode et le caractère innovant que revêtent les actions contenues dans le programme d'expérimentation « Communiquer pour s'insérer » sont une source indéniable de réflexion pour le développement de nouvelles actions innovantes visant toujours la mobilisation collective de jeunes et leur mise en relation avec des professionnels du territoire dans des cadre propices aux échanges et « sortant de l'ordinaire ».

La constitution de groupes de jeunes, avec entrée et sortie permanente, sur une action du type « radio » est enfin une clé de travail sur laquelle la Mission locale s'appuie davantage.

#### **B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif**

##### **1. Public visé**

Les actions s'adressent à un public jeune finalement assez hétérogène : des jeunes de petits niveaux de qualifications et de diplômes sont intégrés sans souci aux actions, et travaillent avec des jeunes aux niveaux plus élevés, sans distinction opérée.

##### **2. Actions menées dans le cadre du dispositif**

Les actions menées apparaissent comme complémentaires à l'activité générale et « traditionnelle » de la Mission locale : il ne s'agit pas de se substituer à l'accompagnement individuel et aux ateliers proposés mais bel et bien de proposer :

- une nouvelle source de « réponse » et de mobilisation adaptée aux besoins des jeunes,
- de véritables outils au service des professionnels de la Mission locale et des jeunes.

##### **3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance**

Les projets médias et numérique, ont permis à la Mission locale de Bordeaux de construire des partenariats très innovants avec des professionnels de nouveaux domaines : Radio (RCF), Communication et arts graphiques avec Pixelus/Ecole en Communication Visuelle (ECV)...

Au-delà de leur engagement dans les actions, ces professionnels sont de nouvelles clés d'entrée vers ces secteurs d'activité, pour les jeunes : ainsi plusieurs d'entre eux ont pu/vont effectuer des stages, des services civiques au sein de ces structures partenaires.

La Mission locale a également pu développer un travail de coopération resserré avec les interlocuteurs des Fondation investis sur les actions : Fondation Manpower et la Fondation Orange notamment, avec lesquelles la collaboration va bien au-delà du concours financier.

##### **4. Impacts sur la structure**

L'expérimentation a permis de créer de nouveaux partenariats aujourd'hui durables avec des partenaires locaux et nationaux : Fondations, organismes et associations locaux...

La structure dispose de nouvelles propositions d'actions s'inscrivant maintenant dans la durée. Une nouvelle dynamique est engagée en interne, avec un nouveau regard posé sur des actions dites intermédiaires /alternatives à l'emploi ou à la formation : des actions de mobilisation et d'acquisition de compétences, pour les jeunes et par les jeunes, replaçant les jeunes au cœur du « jeu social et professionnel ».

## **CONCLUSION**

La rencontre de multiples professionnels et d'instances a enrichi la connaissance du monde professionnel. Les recherches, les préparations d'émission, l'intérêt commun porté à des acteurs différents, la coopération entre les jeunes, la complémentarité des talents, le souci de réussir ensemble... ont fait de ces actions des creusets d'apprentissage social et de préparation à la vie active.

La prise de parole, le travail en collectif, les rencontres démultipliées ont réveillé confiance en ses propres capacités et dynamisme pour s'engager dans la recherche d'avenir professionnel : définition du projet professionnel, reprise d'études, recherche d'emploi...

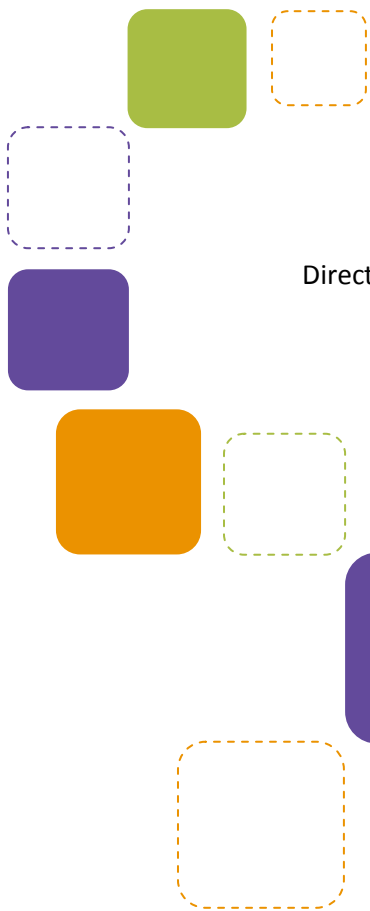
Les perspectives d'avenir pour l'ensemble des participants sont en cours de réalisation : passage par le service civique, contrats de travail, reprises de formation, reprises d'activité (écriture d'un livre, rédaction hebdomadaire d'articles pour un journal, participation dans un groupe de musique, création d'une web radio, suivi de stages de découverte professionnelle, stage d'orientation, décision personnelle par le choix d'un déménagement...).

Les "encadrants", la Mission Locale Avenir Jeunes de Bordeaux et ses partenaires ont trouvé dans ce projet et dans le suivi de ce projet, un véritable sens à l'action en direction des jeunes.

Pour ces raisons, la Mission locale souhaitent pouvoir faire perdurer les actions Radio et numériques, et tout ce qu'elles impliquent.

### **Annexes obligatoires à joindre au fichier :**

- **Tableau 1 sur les publics** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 2 sur les actions** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 3 sur les outils** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (*à ne pas insérer au rapport*)



## **Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)

**Restitution du porteur de projet**  
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation  
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APEP_310_EXP	Nom de la structure porteuse de projet	Mission Locale Bordeaux			
		Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>						
Jeunes		46	40		86	
Adultes		6	20		21	
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>		<b>52</b>	<b>32</b>		<b>79</b>	

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>	
<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	
18-25 ans	86
Autres : chargés d'accueil et conseillers	20
Autres : <i>(préciser)</i>	
<b>Situation</b>	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	86
Actifs occupés	20
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
<b>Niveau de formation</b>	
Infra V	14
Niveau V	36
Niveau IV	26
Niveau III	6
Niveau III	2
Niveau I	0
<b>Sexe</b>	
Filles	
Garçons	
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	14
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : chargés d'accueil	6
Autres : <i>(préciser)</i>	

Réalisation

<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>	
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	<b>Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML</b>
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>	
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

**Remarques**

Toutes remarques liées aux éléments renseignés dans ce fichier peuvent être précisées dans cette cellule.

**Restitution du porteur de projet**  
**Annexe 1 - Aide au remplissage**

Ce document a pour but de mieux connaître le public (nombre et composition) et l'échelle d'intervention des expérimentations financées par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. Il est à compléter dans le cadre de la restitution finale **au format excel suivant « APX\_XXX\_Annexe 1 - Public Réalisé.xls », « APDOMX\_XXX\_Annexe 1 - Public Réalisé.xls », « HAP\_XXX\_Annexe 1 - Public Réalisé.xls », selon les codes qui vous ont été attribués.**

Cette aide reprend la structure du document et précise les modalités de remplissage du document.

**A noter : les parties du document en italique (identifiant du projet, nom de la structure porteuse, catégorie Autres) sont modifiables. Une case remarque est à votre disposition en bas du document pour toute remarques concernant le remplissage de ce document.**

**Identification**

Le code qui vous a été attribué, qui constitue l'identifiant FEJ de votre expérimentation, doit être renseigné dans la cellule suivant "Identifiant du projet", en cohérence avec l'archivage du fichier (APSCOX\_XX, APDOMX\_XXX, HAP\_XXX, etc.). Il vous est ensuite demandé de renseigner le nom de la structure qui porte le projet.

**Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action**

Il s'agit de suivre le nombre de bénéficiaires effectifs **entrant dans le dispositif** pour chaque année.

Une année du dispositif ("Année 1, Année 2, Année 3") correspond à une "**promotion**" de bénéficiaires **recrutés**. Pour les expérimentations en milieu scolaire ou universitaire par exemple, les bénéficiaires seront recensés par année scolaire. Si le programme recrute des bénéficiaires en continu, il s'agit de périodes de 12 mois à partir du démarrage du dispositif. Toute précision à ce sujet peut être indiquée dans la case "Remarques".

**Exemple: si un dispositif prévoit l'entrée de 13 000 bénéficiaires l'année 1, 27 000 nouveaux bénéficiaires l'année 2, aucun nouveau bénéficiaire l'année 3; alors B9 = 13 000, C9 = 27 000; D9 = 0 et E9 = 40 000.**

Il est important de souligner que par "**bénéficiaires**" de l'action nous entendons les **bénéficiaires directement touchés par l'action, c'est-à-dire les personnes étant en contact direct avec le programme lors de son déroulement (bénéficiaire d'une formation, d'un accompagnement, etc.)**. Par exemple, une expérimentation dont l'action principale serait une formation du personnel des missions locales bénéficie directement à ce public adulte et indirectement aux jeunes suivis par les missions locales ; le document nous renseignera donc uniquement sur ce public adulte.

Cette première section récapitule le nombre total de bénéficiaires, selon qu'ils sont jeunes (moins de 25 ans) ou adultes. Cette distinction est faite par l'âge mais également par la qualité : un éducateur spécialisé de 24 ans bénéficiant du programme **en tant qu'éducateur** (mis en réseau avec d'autres professionnels de jeunesse par exemple) sera comptabilisé comme un bénéficiaire adulte.

Les première, deuxième et troisième colonnes détaillent le nombre de bénéficiaires par "**promotion**" du **dispositif** (voir plus haut), pour les jeunes bénéficiaires, pour les adultes bénéficiaires et pour l'ensemble des bénéficiaires.

La quatrième colonne détaille le nombre de bénéficiaires directs **entrés dans le dispositif (qu'ils aient abandonné ou non en cours de route) pendant toute la durée de l'expérimentation**. Ce décompte est détaillé pour les jeunes bénéficiaires, les adultes bénéficiaires et le total.

Dans la dernière colonne, il s'agit de renseigner le nombre de bénéficiaires **ayant abandonné ou ayant été exclus pendant toute la durée du dispositif**. Par exemple un bénéficiaire ayant déménagé dans une région où le dispositif n'existe plus sera comptabilisé dans cette catégorie. Ce décompte est détaillé pour les jeunes bénéficiaires, les adultes bénéficiaires et le total.

**Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques**

## 1. Jeunes

Dans cette section, il s'agit de préciser la composition du public **effectivement touché** de jeunes bénéficiaires à **leur entrée dans le dispositif** en termes d'âge, de situation, de niveau de formation et de sexe. Pour chaque caractéristique, **le nombre de jeunes de chaque sous-catégorie (tranche d'âge par exemple) doit être précisé**. Ces caractéristiques sont détaillées ici.

L'âge est défini par tranche. Chaque tranche inclut l'âge le plus bas, mais exclut l'âge le plus haut : la catégorie "moins de 6 ans" regroupe les enfants jusqu'au jour de leur 6<sup>ème</sup> anniversaire exclus, la catégorie "6-10 ans" regroupe les plus de 6 ans (à partir du jour de leur 6<sup>ème</sup> anniversaire inclus) jusqu'au jour de leur 10<sup>ème</sup> anniversaire exclus, etc. **Pour la catégorie "18-25 ans", le 25<sup>ème</sup> anniversaire est inclus, tout comme l'année qui suit, jusqu'au 26<sup>ième</sup> anniversaire exclus.**

La variable "situation" permet de distinguer les élèves scolarisés, des étudiants du supérieur, des demandeurs d'emploi et des actifs occupés.

Pour les élèves scolarisés, il s'agit de préciser le type d'établissement scolaire fréquenté : pré-élémentaire, élémentaire, collège, lycée général et technologique, lycée professionnel et CFA. Les étudiants du supérieur sont regroupés sous une seule catégorie. A noter que les étudiants du supérieur en CFA doivent être comptabilisés dans la catégorie "étudiants du supérieur" et pas dans la catégorie "jeune apprentis en CFA".

La catégorie "demandeurs d'emploi" regroupe toute personne sans emploi, en recherche d'emploi, inscrite ou non au Pole Emploi. Les stagiaires de la formation professionnelle font partie des demandeurs d'emploi.

La catégorie "Autres" doit être utilisée pour les situations ne correspondant pas aux catégories prédéfinies. Ce sera par exemple le cas de jeunes en errance. Dans ce cas, vous pouvez préciser de quelle situation il s'agit.

Le niveau de formation se décline comme suit :

- Niveau infra V : niveau de formation inférieur à celui du brevet d'études professionnelles (BEP) ou du certificat d'aptitude professionnelle (CAP), et par assimilation, du certificat de formation professionnelle des adultes (CFPA) du premier degré ;
- Niveau V : niveau de formation équivalent à celui du BEP ou du CAP, et par assimilation, du CFPA du premier degré ;
- Niveau IV : niveau de formation équivalent à celui du brevet professionnel (BP), du brevet de technicien (BT), du baccalauréat général, professionnel ou technologique ;
- Niveau III : formations du niveau du diplôme des instituts universitaires de technologie (DUT) ou du brevet de technicien supérieur (BTS) ou de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur ;
- Niveau II : formation d'un niveau comparable à celui de la licence ou du master 1 ;
- Niveau I : formation de niveau supérieur à celui du master 1.

Comme souligné précédemment, si le public cible de l'expérimentation menée ne correspond pas aux catégories présentées pour chaque caractéristique, vous pouvez utiliser la catégorie "Autres" en précisant de quelle catégorie il s'agit (à la place du "(préciser)"). Deux lignes "Autres" sont présentées dans le document au cas où vous auriez plusieurs catégories de bénéficiaires n'entrant pas dans les catégories définies.

## 2. Adultes

Dans cette section, le public d'adultes bénéficiaires n'est caractérisé que par sa qualité, c'est-à-dire **la relation qu'il entretient avec le jeune** (parents) ou **la fonction qu'il occupe** (enseignants, conseillers d'orientation et psychologues, etc.). Vous devez préciser le nombre de bénéficiaires directs adultes de chaque sous-catégorie (parents, enseignants, etc.) composant le public de l'expérimentation.

Si le public cible de votre expérimentation ne correspond pas aux catégories présentées ici, vous pouvez utiliser la catégorie "Autres" en précisant de quelle catégorie il s'agit (à la place du "(préciser)"). Deux lignes "Autres" sont présentées dans le document au cas où vous auriez plusieurs catégories de bénéficiaires n'entrant pas dans les catégories définies.

**Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif**

### 1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?

Cette question permet d'identifier si la totalité ou une partie des bénéficiaires directement touchés par le dispositif est inscrite et suivie par la mission locale. La question doit être renseignée selon la prévision avant le démarrage de l'expérimentation et en fonction de ce qui a été effectivement mis en place. Les cases sont pré-remplies.

#### **Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place**

Les cases de cette section sont pré-remplies. Il faut sélectionner la réponse adaptée selon la prévision avant le démarrage de l'expérimentation dans la première colonne puis à la fin de l'expérimentation, en fonction de ce qui a été finalement mis en place.

#### **1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :**

Il suffit de sélectionner l'échelle d'intervention de votre expérimentation. Cette échelle d'intervention est définie comme suit :

- Communale : une ou plusieurs communes ou communautés de communes ou d'agglomération dans un même département ;
- Départementale : un ou plusieurs départements dans une même région ;
- Régionale : une seule région ;
- Inter-régionale : 2 et 3 régions ;
- Nationale : plus de 3 régions.

Un seul choix est possible : une expérimentation mise en place dans plusieurs départements d'une même région sera classé dans la catégorie "départementale" si elle n'est pas mise en place dans tous les départements de la région ; dans le cas contraire, elle sera placée dans la catégorie "régionale". Dans le cas d'une expérimentation mise en place dans des communes de plusieurs régions, l'expérimentation sera classée comme "inter-régionale" s'il s'agit de 2 ou 3 régions, ou "nationale" s'il s'agit de plus de 3 régions.

#### **2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?**

Il s'agit de caractériser la part d'intervention sur des quartiers politique de la ville. Par exemple, un dispositif mis en place uniquement dans des établissements en zone urbaine sensible (ZUS) pourra répondre "Oui, la totalité".

#### **Remarques**

Toutes remarques liées aux éléments renseignés dans ce fichier peuvent être précisées dans cette cellule.

**Restitution finale du porteur de projet**

**Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

Numéro du projet	APEP_310							
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
<b>1. Préparation du projet</b>	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1	Repérage des besoins des jeunes Mission Locale / Construction/ingénierie de projet / Emergence des projets numériques et médias	3 mois	2		Directeur et responsable secteur	Photocopieur, fournitures, téléphone		
Action n°2	Déclinaison et écriture des actions / rencontre avec les futures partenaires-prestaires	2 mois	2		Directeur et responsable secteur	Photocopieur, fournitures, téléphone		
Action n°3	Prise de contact et démarchage auprès des potentiels financeurs (Collectivités, Fondations..) / Rencontre avec les financeurs	3 mois	2		Directeur et responsable secteur	Photocopieur, fournitures, téléphone		
Action n°4	Reunions d'organisation et de lancement	3 mois	2		Directeur et responsable secteur	Photocopieur, fournitures, téléphone		
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
<b>2. Mise en œuvre du projet</b>	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1	Lancement et développement de l'action Numérique.jeunes : organisation des ateliers à l'antenne, première réunion avec les chargées d'accueil, achat de matériel	12 mois	22		Directeur et responsable secteur, conseillers et chargées d'accueil		Société Synexia	
Action n°2	Lancement et mise en œuvre du volet Radio de l'axe médias ; information des conseillers puis repérage et orientation des jeunes potentiellement intéressés	12 mois	16		Directeur et responsable secteur, conseillers		Radio RCF	



Action n°3	Lancement et mise en œuvre du volet Vidéo de l'axe médias ; information des conseillers puis repérage et orientation des jeunes potentiellement intéressés	12 mois	16		Directeur et responsable secteur, conseillers		Société Pixelus	
Action n°4	Mise en œuvre concrète des actions : Réunions, ateliers, accompagnements personnalisés et comités de pilotage.	12 mois	16		Directeur et responsable secteur, conseillers		Radio RCF, Société Pixelus	
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
<b>3. Achèvement du projet</b>	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1	Finalisation du projet Vidéo : comité de pilotage et présentation/projection du film en présence des financeurs et de l'ensemble des participants	1 mois	16		Directeur et responsable secteur, conseillers			
Action n°2	Volets numérique et radio toujours en cours							
Action n°3								
Action n°4								
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								

